Le Nord

ADMINISTRATION 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE — BUREAU D'ANNONCES 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus	

PUBLICITE

Annonces	la ligne 0,50
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 2,00
Chronique locale	— 4,00
Echos	— 5,00
Gazette du Nord	6,00

LE SORT DE MAUBEUGE
en cas d'invasion

C'est une opinion assez généralement admise qu'en cas de conflit avec la France les troupes allemandes, violant la neutralité de la Belgique, viendront se heurter contre Maubeuge.

Surprendront-elles cette ville par une attaque brusque ? Se contenteront-elles de la masquer ?

La première hypothèse semble plus conforme au tempérament germanique. D'autre part, on ne voit guère l'armée ennemie immobilisant au sud-ouest 100.000 hommes autour de Maubeuge, alors que, dans sa très dangereuse marche de flanc sur Paris elle aurait besoin de toutes ses forces.

Maubeuge doit donc s'attendre à une attaque soudaine. L'organisation militaire de la place répond-elle à cette situation ?

1° Il faut bien dire que la plupart des ouvrages de la ceinture ne sont pas constitués pour résister efficacement à la puissance des engins modernes, de ces obus explosifs, véritables torpilles aériennes, dont l'apparition remonte à 1885.

Tandis que nos quatre grandes places de l'Est, Verdun, Toul, Epinal et Belfort, peuvent aujourd'hui défier picrates et mélinites de toute nature, Maubeuge n'a pas vu bétonner autant qu'il aurait fallu ses ouvrages existants.

2° En même temps que ce renforcement, trop négligé, un second travail s'imposait. Il fallait créer, en arrière de la zone des forts, des batteries intermédiaires qui auraient forcé l'arrêt du corps de siège ennemi et amené le déploiement de ses feux hors de portée de la ville.

Mais ce travail était considérable et dispendieux. En vain, sous la direction d'un artilleur éminent dont Maubeuge devra retenir le nom et bénir le passage, un officier remarquablement consciencieux et laborieux, a-t-il étudié, ces dernières années ,dans ses moindres détails, la question de ces « batteries de mobilisation ». Il n'aura peut-être même pas la joie de voir tracer une seule des batteries qui lui ont coûté tant d'heures de veille.

Non munis d'organes intermédiaires — il n'en existe pas, du moins, dès le temps de paix — les ouvrages actuels de Maubeuge offriront de magnifiques cibles aux batteries de l'ennemi, consentrées scientifiquement et n'ayant pas à éparpiller leur tir, comme il conviendrait.

3° Signalons une troisième faiblesse de cette organisation.

Les effectifs mobilisables à Maubeuge sont presque entièrement composés de territoriaux. Arriveront-ils à créer les organes intermédiaires dont nous venons de parler avant l'attaque brusquée qu'il faut craindre ?

4° Enfin nous demandons que, dès le temps de paix, les munitions nécessaires aux forts existants soient amenées à pied d'œuvre.

Le ravitaillement d'une seule batterie, et pour un seul jour, exige vingt tonnes de munitions. Or, ces quantités considérables d'obus, de gargousses, etc..., devraient être amenées, en temps de guerre par des voitures attelées, Maubeuge ne disposant pas, comme les grandes places de l'Est, d'un chemin de fer réservé à l'artillerie.

Au lendemain de la mobilisation, le gouverneur à qui l'on remettra les destinées de la ville succombera, malgré toute son ardeur, à la besogne matérielle trop longtemps différée.

Pour parer à ce surmenage de dernière heure, on a étudié l'utilisation éventuelle des tramways de Maubeuge et du petit train de Villers-sire-Nicole. C'est là un projet qui, suivant nous, ne devrait pas être abandonné, mais sérieusement mûri et mis au point.

***

D'ailleurs ces faiblesses que nous venons de signaler ne nous feront pas oublier certains points d'organisation beaucoup plus encourageants.

1° Ceux qui ont mission de garder Maubeuge ont créé un « réduit » très sérieux contre lequel viendrait se briser, au besoin, l'élan des ennemis, fatigués par l'effort dépensé à prendre les précédents ouvrages.

Par un hasard très heureux, certains tâtonnements se sont produits qui ont donné lieu « réduit » un développement extraordinaire, lui permettant de remplir à merveille un rôle d'abord imprévu.

2° Nous avons dit que les conditions d'établissement des organes intermédiaires avaient été étudiées avec le plus grand soin.

Que l'ennemi, au lendemain de la mobilisation, nous laisse quelques jours de répit, et les batteries de mobilisation de la place pourront être creusées, terrassées et armées ; la plus grande partie des munitions sera amenée à pied d'œuvre ; les troupes enfin, ayant terminé cette besogne préparatoire, seront complètement dans la main du chef pour passer à une défense plus nettement agissante.

3° Il faut donc, à tout prix, s'opposer à une prise de contact trop rapide avec l'ennemi. Une utilisation judicieuse des moyens d'action le permet au commandement.

D'abord, les troupes qui stationnent dans la région, se portant nettement en avant, pourront arrêter le flot envahisseur et reléguer en arrière le train de combat formidable qu'exige l'attaque d'une place forte.

A ces troupes du premier corps, déjà fort nombreuses et bien entraînées, viendront se joindre très rapidement, grâce à la richesse du réseau et à l'importance accoutumée de son exploitation, des forces suffisantes pour mener à bien l'opposition.

Ce sera le cas d'appliquer, dans tout son développement, ce qu'en terme d'école on appelle « la défense éloignée ». Que l'on s'accroche au terrain pour n'en pas lâcher une parcelle, mais qu'on s'en détache hardiment quand viendra le moment du bond en avant.

« Si à la première rencontre, disait excellemment un commandant de Maubeuge, je remarquais que l'outil du fantassin lui donne trop d'adhérence au terrain et l'immobilise dans le bond en avant, eh bien ! au retour, je les ferais jeter, tous ces outils, dans les vases de la Sambre ».

Bravo ! mon commandant. Avec vous, Maubeuge peut être inférieure au point de vue technique : elle sera merveilleuse dans le résultat, parce qu'il y aura des cœurs et des volontés pour la défendre.

En France il faut toujours compter avec de tels héroïsmes. Et elle n'est point absolument irréalisable cette promesse d'un remarquable officier d'infanterie, maubeugeois hier encore, assurant que la ville, malgré certaines infériorités topographiques, saurait tenir aussi longtemps que Port-Arthur.

4° D'ailleurs, pourquoi ne parler que de défensive ? Pourquoi accepter d'avance l'offensive allemande ?

Une méthode excellente serait d'opposer au flux le flux et, s'appuyant sur la place, d'en faire la défense mobile dans des proportions qui, cessant de relever de la défensive, donneraient à notre action un véritable caractère offensif.

Avant tout, il ne faut pas laisser bloquer Maubeuge, car on n'aurait guère le temps d'en faire le déblocus et un second Wattignies serait fort improbable.

Une concentration à but offensif, avec la ville comme point d'appui, serait particulièrement rapide et facile à combiner.

Les nombreux régiments d'artillerie disposés aux approches de Maubeuge nous permettraient cette audace.

Les troupes de cavalerie, dont on glorifiait dernièrement les raids splendides, auraient tôt fait de prendre le contact avec l'ennemi et de le garder jusqu'à la poursuite finale.

Pour tout ceci nous admettons — et cette hypothèse est très plausible — que l'armée belge fera vaillamment front à la ruée teutonne et nous donnera le temps de l'aider à bousculer l'ennemi — l'ennemi commun, la Belgique ne doit pas s'y tromper.

D'autre part, l'attention de l'État-Major a été très heureusement attirée sur la situation spéciale de Maubeuge, et la récente venue de M. Millerand dans cette ville nous fait espérer que toutes les dispositions nécessaires seront appliquées en temps voulu.

Mais n'oublions pas que la volonté, mieux que le béton, brise l'élan de l'ennemi et que la noblesse du cœur, mieux que la formation en profondeur, assure des ressources inépuisables contre les assauts répétés de l'envahisseur.

J. S.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **CANTELEU**, de **M. Albert Dazin**, pieusement décédé à l'Institut du Sacré-Cœur, le 29 décembre, dans sa 37e année, muni des sacrements.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui mardi, à neuf heures et demie, en l'église d'Herrin.

A **MARQUETTE**, de **M. Henri Dauchy**, chef éclusier, conseiller municipal, décédé à l'âge de 62 ans.

Le défunt était membre retraité de la Société des Sauveteurs du Nord, diplômé et décoré des médailles de dévouement de 2e et de 1re classes et de celle d'ancienneté de services délivrée par le gouvernement.

Les funérailles auront lieu mercredi, à dix heures, en l'église de Marquette (Sacré-Cœur).

A **SEQUEDIN**, de **M. Charles Bouly**, père de M. le curé de Sequedin.

Les funérailles auront lieu en l'église de Sequedin, jeudi 2 janvier, à 10 heures.

A **DUNKERQUE**, de **Mme Desurnes**, rue Neuve, âgée de 86 ans.

La vénérée défunte, abonnée de la première heure à la « Croix », était une insigne bienfaitrice de toutes les œuvres catholiques et des communautés religieuses.

A **COUDEKERQUE-BRANCHE** de **M. Emile Dupuis**, décédé âgé de 49 ans.

Le défunt était comptable depuis plus de 20 ans à l'usine à gaz. C'était un excellent catholique, qui avait su, parmi ses adversaires comme parmi ses amis, mériter d'unanimes sympathies par son caractère et sa droiture.

Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église du Sacré-Cœur, à Coudekerque-Branche.

Les funérailles de **M. Léon Meurillon**, lieutenant des sapeurs-pompiers, ont été célébrées lundi matin, à 9 heures, à **TOURCOING**.

A l'Hôtel des Pompiers, le portique du gymnase avait été érigé en chapelle ardente et la levée du corps a été faite par M. le chanoine Leclercq, doyen de Saint-Christophe.

Un clairon et un tambour précédaient le cercueil ; les pompiers formaient la haie autour du corbillard.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Brassart, adjoint au maire, Wagnon, conseiller municipal, Baert, capitaine de gendarmerie, Lambion, président de la section des Sauveteurs du Nord, Crombé, capitaine des sapeurs-pompiers de Lille, Méquin, lieutenant des douanes, Scherpereel, sous-lieutenant de réserve ,représentant le Cercle des officiers.

De nombreuses couronnes avaient été offertes par l'Union des Sapeurs-Pompiers du Nord, le Cercle des Officiers, les Sauveteurs, la ville de Tourcoing, les Anciens caporaux et pompiers casernés. Les sapeurs-pompiers avaient offert à leur chef un magnifique souvenir en marbre blanc.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Léon et Gustave Meurillon.

Dans l'assistance on remarquait des délégations du Tribunal et de la Chambre de Commerce, du Cercle des Officiers, des Sauveteurs du Nord, de la musique municipale ; MM. Leduc, Honoré, Vandevenne, adjoints au maire, de nombreux conseillers municipaux ; MM. Charles Tonnel père, les lieutenants Dumortier et Charles Tonnel fils, représentant l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire ; Thaune, consul de Belgique ; Ducarin, maire de Comines ; Loridan, conseiller général ; Pontoise et Jacquemin, capitaines des douanes ; les capitaines des sapeurs-pompiers Lis, d'Armentières, Richard, d'Hanbourdin, Leroy, de Comines, Mahieu, inspecteur départemental du corps des sapeurs-pompiers ; les lieutenants Ravet et Barrez, de Lille ; les capitaines Boudet, de Roubaix, Vanoverschelde, d'Halluin, Houzet, de Roncq, Mahieu, de Béthune, Pasquesone, de Quesnoy-sur-Deûle, Delannoy, chef des ateliers de l'état-major des sapeurs-pompiers de Paris, Goethals, député de Courtrai et lieutenant des sapeurs-pompiers de Mouscron, les capitaines Storm, de Mouscron, Malice de Croix, Blomme, de Neuville-en-Ferrain, Doefeldt, de Menin, Bernard, de la Fédération des sapeurs-pompiers du Nord et du Pas-de-Calais.

Des délégations des Hospices, du Bureau de bienfaisance, de la Caisse d'Epargne, des douanes, des services municipaux, de la gendarmerie, de la police, des postes, du chemin de fer, etc.

Ce fut M. le chanoine Leclercq qui donna l'absoute.

Au cimetière cinq discours furent prononcés, par MM. Leduc, adjoint au maire, Flament, sous-lieutnant des sapeurs-pompiers, qui retraça la vie de celui qui fut son frère d'armes durant plus de 25 ans, le capitaine Lepers, au nom du Cercle des Officiers, Lambion, au nom des Sauveteurs du Nord, et le capitaine Bernard, au nom des sapeurs-pompiers de Lille.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

Lundi a eu lieu, en l'église Saint-Martin, de **DENAIN**, le mariage de **M. Maximilien Michel**, propriétaire à Paris, avec **Mlle Madeleine Lecomte**, fille de M. Lecomte, instituteur, et de Mme, née Duez, institutrice en retraite.

Le consentement a été reçu par M. Gir, curé de Saint-Hilaire-lez-Cambrai, cousin de la mariée, qui a prononcé une délicate allocution.

Pendant la messe, M. Eugène Michel a chanté « Mater amabilis » de Mozart, et « Panis Angelicus » de Franck, et M. Boutewel l' « Ave Maria » de Gounod.

Les témoins étaient MM. Eugène Michel, Charles Bauduin ; MM. Aubert et Paul Lecomte.

ECHOS

INSTALLATION

L'installation de M. Leys curé, nommé de Malo-les-Bains, aura lieu dimanche 5 janvier, à 3 heures du soir, sous la présidence de M. le chanoine Brousse, doyen de Saint-Eloi à Dunkerque.

AVOUÉ

M. Delbende est nommé avoué près le tribunal de première instance de Dunkerque en remplacement de M. Morael.

COMMISSAIRE-PRISEUR

M. Hardy est nommé commissaire-priseur à Douai, en remplacement de M. Robbe.

DE PLUS EN PLUS D'ILLETTRÉS !

Ce n'est pas nous qui le disons, c'est M. Gonzalve La Fiize, professeur au Lycée Lakanal et à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, qui, parlant le dimanche 22 décembre à l'Université populaire de Lille, a fait des déclarations que résume ainsi le « Progrès » du lendemain :

Par des statistiques fort intéressantes, qui *prouvent que le nombre des illettrés augmente chaque jour*, il nous expose d'une façon lumineuse tout le danger que présente la situation actuelle non seulement au point de vue intellectuel, mais encore au point de vue commercial et industriel.

Le nombre des illettrés augmente chaque jour !

Mais alors qu'est-ce qu'ils font donc dans les écoles les instituteurs, dont les traitements augmentent chaque jour aussi ?

Et remarquez que c'est depuis le départ des Frères et des Sœurs que cet obscurantisme se généralise de plus en plus.

Tout cela prouve qu'aux yeux de nos gouvernants francs-maçons l'instruction populaire n'est qu'une plaisanterie.

L'école laïque doit faire la guerre à Dieu : voilà toute sa raison d'être.

Si, avec cela, elle forme des cancres et des idiots cela ne fait rien : ils seront d'autant *moins « cléricaux »* !

CORRESPONDANCE DE TRAINS

Voici les raisons données par la Compagnie du Nord pour que le train de Denain, à 18 h. 20 continue de stationner 24 minutes en gare de Wallers :

« Le train n° 1928, qui arrive à Wallers, à 18 h. 39, n'en part qu'à 19 h. 03, soit après un stationnement de 24 minutes nécessité par le jeu des correspondances qu'il assure à cette gare.

Il donne en effet avec un battement de 6 minutes seulement, c'est-à-dire aussi réduit que possible, la correspondance du train n° 2940, partant à 18 h. 45 vers Somain-Aniche et il relève, avec un battement réduit de 7 minutes, celle du train express n° 343 venant de la direction d'Aulnoye - Valenciennes et desservant Vallers à 18 h. 56.

Aussi ne pourrait-on, pour réduire le stationnement du train n° 1928 à Wallers, soit le retarder entre Denain et cette gare, soit l'avancer sur la dernière partie de son parcours, qu'en supprimant l'une ou l'autre de ces correspondances. Le nombre des voyageurs profitant de ces relations est trop important pour que l'on puisse envisager une telle solution dont la réalisation attirerait certainement de nombreuses réclamations. »

LES ADJUDICATIONS DE VIANDE A L'ARMÉE

Notre excellent confrère « l'Avenir Libéral » d'Avesnes signale que, dans une garnison de cet arrondissement, la viande vendue **un franc** la livre en moyenne aux habitants est fournie à la troupe au prix de **douze sous** la livre par un adjudicataire.

La différence de prix est de 40 0/0. Elle nous paraît énorme, même si nous défalquons les droits d'abattoir et d'octroi dont les viandes destinées à la troupe sont exemptées.

Et peut-être serions-nous en droit de nous demander si la qualité de la marchandise ne souffre pas d'un si extraordinaire bon marché.

LA FEDERATION NATIONALE et les Mineurs

Dimanche a eu lieu à la mairie de Somain, une réunion syndicale. A l'unanimité, les mineurs syndiqués ont approuvé l'attitude des trois syndicats : Nord. Anzin et Pas-de-Calais, et ont voté l'ordre du jour qui a trait à la suspension des cotisations à la Fédération nationale.

Le soir, à une autre réunion à Auberchicourt, le même ordre du jour fut voté.

LA QUESTION DES RETRAITES

Pour discuter le renouvellement des conventions de retraites passées entre les Compagnies minières du Nord et leurs ouvriers, une entrevue aura lieu, à Arras entre les délégués des patrons et des ouvriers, le mercredi 8 janvier. Les conventions en question qui garantissent aux mineurs des retraites de 550 à 600 francs, expirent le 31 décembre. Les mineurs en demandent la prorogation jusqu'à l'application de toute loi nouvelle sur les retraites.

NOUVELLES MILITAIRES

LES SABRES DE NOS OFFICIERS

La « Liberté » dit qu'il est exact, ainsi que l'annonçait un journal du matin, que les lames des sabres des élèves officiers de l'Ecole navale sont fournis par la maison Coulaux, de Klingenthal (Alsace), mais que contrairement à ce que l'on a dit, cette maison qui existe depuis 200 ans, a conservé son caractère d'industrie française.

Le ministre de la marine a passé un contrat avec un fournisseur parisien, M. Carré, et il ignorait la provenance des lames. Il va demander des explications à M. Carré.

Ces explications, la « Liberté » les a demandées, et voici ce qui lui a été répondu :

« La manufacture d'armes de Châtellerault, ne pouvant nous fournir les lames de sabre en question et ne pouvant nous-mêmes créer un outillage coûteux, 6.000 fr. au moins, pour la fourniture de 135 sabres par an à l'Ecole navale, nous nous sommes adressés à une maison française d'Alsace, la fabrique d'armes blanches Coulaux (par un C et non par un K), de Klingenthal, près de Colmar. Cette maison, après deux siècles d'existence, est demeurée entre des mains françaises ».

CRÉATION DE COMPAGNIES CYCLISTES

Le ministre de la Guerre a décidé de transformer en unité cycliste la 6e compagnie des 21e, 26e et 29e bataillons de chasseurs (Montbéliard, Vincennes, Epernay). Comme conséquence, il a également décidé qu'un officier (capitaine ou lieutenant), deux sergents, deux caporaux, dont l'un apte à faire un chef-mécanicien, seront appelés à faire des stages d'un mois, du 8 janvier au 7 février 1913 inclus, auprès des compagnies cyclistes actuelles, qui leur fourniront, à titre de prêt, les machines nécessaires.

Ces stages auront lieu : Pour le 21e bataillon de chasseurs, au 4e bataillon ; pour le 26e, au 9e ; pour le 29e, au 25e.

Le personnel stagiaire sera désigné par les chefs de corps intéressés, au mieux du but à atteindre : doter les nouvelles unités d'instructeurs qualifiés susceptibles d'y rester aussi longtemps que possible.

D'autre part, en vue de créer dans les nouvelles unités un premier noyau de cyclistes expérimentés, le ministre a décidé qu'il sera respectivement affecté à ces dernières, au moment de leur transformation, une équipe de douze cyclistes, dont un mécanicien. Les hommes seront pris parmi les anciens soldats vigoureux, bons sujets et volontaires de préférence.

L'équipe destinée au 21e bataillon sera fournie par le 4e ; au 26e, par le 9e ; au 29e, par le 16e.

Par suite de cette organisation, l'armée française aura, en 1913, huit compagnies cyclistes, toutes rattachées aux bataillons de chasseurs.

Une VILLA CAMBRIOLÉE
A WIMEREUX

M. Villette, habitant 5, rue Colbert, à Lille, possède, rue de la Manche, à Wimereux, la villa « Bellevue », que surveille en hiver un rentier de l'endroit, M. Charles Paindavoine.

Ces jours derniers, M. Paindavoine observa que le volet de la cuisine était ouvert. Des malfaiteurs en avaient fait sauter le verrou, avaient brisé un carreau de la porte et s'étaient introduits dans la pièce.

Dans la villa ils avaient fouillé tous les meubles, en jetant pêle-mêle le contenu sur le plancher. Les matelas étaient retournés et un cadenas, fermant la porte de la cave, était brisé.

M. Villette, prévenu, va faire l'inventaire de son immeuble, et l'on pourra, alors seulement, dresser une liste complète des objets volés.

Une cartouche de mitrailleuse
SUR UN TAS DE CHARBON
A ROUBAIX

Un ouvrier du peignage Holden, qui se rendait à son travail, a trouvé lundi après-midi, vers une heure et demie, derrière les fourneaux de la teinturerie Emile Roussel, entre cette usine et la filature de l'Epeule, une cartouche de mitrailleuse qui se trouvait sur un tas de charbon que l'on venait de déverser à cet endroit. L'ouvrier l'a remise, à son arrivée au travail, à son chef de service, M. Jules Basseville, rue Marceau, à Croix.

Ce dernier la porta aussitôt à M. Jérôme, commissaire de police de Croix qui, vers quatre heures et demie, la remit à M. Marion, commissaire central.

Une enquête est ouverte et l'autorité militaire a été avisée.

LE SABOTAGE
des Fils Télégraphiques
DEUX AGENTS DE ROUBAIX RÉCOMPENSÉS

On sait qu'à la suite de nombreux sabotages de fils télégraphiques commis tant à Roubaix que dans les environs, une enquête fut ouverte par la police de sûreté de Roubaix et la brigade mobile.

Grâce à la perspicacité des agents Devoghe et Mercier, de la sûreté de Roubaix, les coupables purent être pincés et condamnés.

L'administration des postes vient de faire parvenir à ces deux agents une somme de cinquante francs en récompense de leur zèle et de leur dévoument.

Une voiture tamponnée par une locomotive
A LOOS

M. N..., demeurant à Lille, rue des Meuniers, revenait d'Emmerin, en voiture lundi après-midi vers 2 h. 1/2.

Arrivé à 300 mètres de la gare de Loos, il voulut franchir le passage à niveau de la ligne Lille-Béthune.

Mais à ce moment une locomotive, exécutant des manœuvres ,arrivait, à une allure modérée heureusement, de la porte des Postes.

La voiture, prise de côté, fut projetée hors de la voie et sérieusement endommagée. M. N... n'avait reçu aucune blessure et le cheval était indemne.

La locomotive avait tranquillement continué sa route jusqu'à la gare de Loos. La garde-barrière, qui avait laissé libre l'accès aux voies, a déclaré que le passage de la locomotive ne lui avait été annoncé par aucun signal.

LA FRAUDE EN AUTO
A FOURMIES

Dimanche, vers 6 heures du soir, un automobile chargé de contrebande est passé à Fourmies, allant vers La Capelle.

L'auto filait à une allure vertigineuse, suivi de loin par des douaniers cyclistes qui ne purent suivre la piste au-delà de La Capelle.

Attaqué et volé à Wattrelos

M. Clovis Lecourt, marchand de beurre à Tourcoing, rue de la Belle-Vue, 71, revenait en voiture, de Belgique, dans la soirée de samedi, lorsqu'il fut soudain attaqué par deux bandits qui lui dérobèrent son portefeuille renfermant 1.150 fr. en billets de banque.

Le marchand fut à ce point terrorisé qu'il n'osa crier au secours.

Une enquête est ouverte.

LA DISTILLERIE CLANDESTINE
D'ALCOOL
DE LA RUE DU NOUVEAU-MONDE
A ROUBAIX

Une arrestation

Nos lecteurs se rappellent qu'au mois de septembre les employés des Contributions indirectes, ayant à leur tête M. Allenbacque, inspecteur, et deux employés d'octroi, sous la direction de M. Lecomte, directeur de l'Octroi de Roubaix, opéraient une descente 27, rue du Nouveau-Monde, au domicile d'un trieur de laine, Clovis Ladent.

A la suite de longues recherches, des employés d'octroi étaient parvenus à établir que l'alcool mis en vente frauduleusement à Roubaix provenait d'une distillerie clandestine qui devait fonctionner rue du Nouveau-Monde.

La perquisition opérée au domicile de Clovis Ladent fut fructueuse. Dans une chambre située au premier étage, les agents du fisc, qui étaient accompagnés de M. Guiraud, commissaire, découvrirent un alambic pouvant distiller une cinquantaine de litres d'alcool par jour.

Cet alambic communiquait avec des cuves de macération installées au grenier, et les grains tombaient automatiquement dans l'alambic.

Pour diverses raisons, Clovis Ladent fut laissé en liberté provisoire et l'instruction de l'affaire fut confiée à M. Delalé, juge d'instruction.

Ce magistrat lança, le 17 décembre, un mandat d'arrêt contre Ladent, qui, entre temps, avait changé de domicile et était allé habiter 83, rue Dampierre.

Les agents de sûreté de Roubaix se mirent à sa recherche et, lundi matin, les agents Doutreligne et Dasprez arrêtaient à son travail, au peignage de la rue d'Avelghem, Clovis Ladent.

Celui-ci a été écroué à Lille. Il nie avoir fabriqué de l'alcool et affirme s'être contenté de prêter son domicile à des individus dont il ignore l'identité.

Ce moyen de défense n'a pas été admis par le parquet.

Une FEMME POIGNARDÉE
A ROSENDAEL

Un riveur aux Chantiers de France, Victor Nicolin, 24 ans, entra en dispute, dimanche soir, avec une nommée Jeanne Mortier, 31 ans. A l'angle de l'avenue Vallon et de la rue des Glacis, il s'élança sur elle et lui enfonça d'un seul coup son couteau dans la région du cœur. Puis il s'enfuit, poursuivi par quelques passants.

La malheureuse fut portée à l'estaminet Peugniez. Le docteur Deswarte, de Rosendael, jugeant son état grave, la fit transférer à l'hôpital. On a peu d'espoir de la sauver.

Nicolin fut arrêté peu après par les gardes de Rosendael, chez sa mère. Il a subi un premier interrogatoire lundi matin.

LILLE

A LA BASILIQUE DE N.-D. DE LA TREILLE

Evidemment, nous avions escompté pouvoir, en ce premier Bulletin de 1913, chanter l'achèvement du bâtiment sacristie. Hélas ! il n'en est pas ainsi, bien que les travaux se soient poursuivis d'une façon normale avec le nombre d'ouvriers dont nous disposions .J'aime à penser, du reste, que l'examen du bâtiment, lorsqu'il sera terminé, le sérieux et le fini de l'ensemble, seront des excuses vis-à-vis des Amis de l'Œuvre à l'utilisation tardive des nouveaux locaux.

Un changement des plus notables existe, c'est évident, entre l'état actuel et celui décrit au début de 1912, je vais chercher à en donner une idée.

En janvier de l'année dernière, nos maçonneries n'étaient pas encore terminées. Nous avons tout d'abord procédé à cet achèvement : pose des corniches, édification des pignons, pignons en pierre bleue, couronnés largement par un recouvrement de même nature, agrémenté de crochets et d'un fleuron aux sommets. Ceci fait, le travail de la charpente a été entrepris, charpente mixte, les pièces maîtresses en fer, les secondaires en bois. C'était ensuite le travail des voûtes dont nous avons lancé les arcs doubleaux et ogives ; nous étions en juillet. Les couvreurs sont entrés à leur tour en scène le 30 du même mois, et nous ont « mis à sec », sous leurs ardoises de 4 à 5 millimètres d'épaisseur, retenues par des crochets en cuivre.

Pendant tout ce temps, les fondations du côté du cloître étaient entreprises et émergeaient bien vite du sol. Les maçons occupés de ce côté, le groupe de nos habiles ouvriers, ceux-là qui, après avoir travaillé la pierre bleue, ont la délicatesse et le doigté voulu pour mettre en œuvre les briquettes de pierres blanches qui constituent le remplissage des « quartiers » de voûtes, sont montés commencer leur véritable jeu de patience.

Ces voûtes sont terminées à l'heure actuelle, nous sommes même à la veille de les décintrer. Pendant leur exécution, le côté du cloître montait et s'achevait juste à point pour que les ouvriers, dont il vient d'être parlé, puissent, à leur descente, faire toutes les petites voûtes du cloître.

Ce n'est pas tout. Les dépendances des sacristies ont été montées à leur tour, elles sont actuellement couvertes, et au moment propice recevront leur complet achèvement.

Enfin, pendant tout ce temps, nos sculpteurs ne restaient pas inactifs, et après une absence, qui correspondait, pour eux, à l'impossibilité matérielle de travailler, ils ont attaqué la sculpture des chapiteaux et culs-de-lampe de la grande salle, travail sensiblement achevé aujourd'hui.

Il ne m'appartient pas de donner une

Cours des Marchés à terme en laines, cotons et cafés, du 31 décembre 1912

MOIS	Roubaix-Tourcoing T. U. COTE précéd.	COTE 11 h.30 Roub.	COTE 4 h. 30 Tourc.	OFFRES achet.	OFFRES vend.
Décembre	—	—	—	—	—
Janvier	6 12 1/2	—	6 15	6 12 1/2	—
Février	6 12 1/2	—	—	6 12 1/2	—
Mars	6 12 1/2	—	6 15	6 12 1/2	—
Avril	6 12 1/2	—	—	6 12 1/2	—
Mai	6 12 1/2	—	6 12 1/2	—	—
Juin	6 10	—	6 12 1/2	6 10	—
Juillet	6 10	—	—	6 10	—
Août	6 10	—	—	6 10	—
Septembre	6 10	—	—	6 07 1/2	6 10
Octobre	6 05	—	—	6 05	—
Novembre	6 05	—	—	6 05	6 07 1/2
Ventes	20.000 k.				
Tendance					

MOIS	Anvers T. B. COTE de 11 h. 30 précéd	jour	soir	Le Havre Laines Mérinos COTE 10 h. précéd	jour	soir
Décembre	—	—	—	—	—	187 50
Janvier	5 90	5 90	5 90	187	187	189 50
Février	5 90	5 90	5 90	189	189	189 50
Mars	5 925	5 925	5 925	189	189	189 50
Avril	5 925	5 95	5 95	189	189	189 50
Mai	5 925	5 95	5 95	189	189	189 50
Juin	6 925	5 95	5 95	189	189	189 50
Juillet	6 925	5 95	5 95	189	189	189 50
Août	6 925	5 95	5 925	189	189	189 50
Septembre	5 925	5 925	5 925	189	189	189 50
Octobre	5 925	5 925	5 925	189	189	189 50
Novembre	5 90	5 925	5 925	189	189	189 50
Ventes	50000	80000	—	200	—	—
Tendance	Soutenue			Soutenue		

MOIS	Le Havre COTONS précéd	jour	soir	Le Havre CAFÉS précéd	jour	soir
Décembre	85 37	85 75	85 75	87 25	86 25	85 75
Janvier	84 50	84 37	84 87	84 50	83 50	84
Février	83 87	85 37	84 37	84 50	83 50	84
Mars	83 87	84 12	84 37	84 50	83 50	84
Avril	82 75	83 12	83 37	85	84 25	84 75
Mai	82 62	83 12	83 12	85	84 25	84 75
Juin	82 25	82 75	82 75	85	84 25	84 75
Juillet	82 12	82 62	82 50	85	84 25	84 75
Août	81 37	82	81 87	85	84 25	84 75
Septembre	81 50	81 12	81	85	84 25	84 75
Octobre	79 12	78 75	78 75	85	84 25	84 75
Novembre	78	77 75	77 75	85	84 15	84 75
Ventes	1000	10000	3250	2000	8000	10000
Tendance	Soutenue			Soutenue		

MOIS	New-Orléans COTONS précéd	jour	New-York COTONS précéd	jour	New-York CAFÉS précéd	jour
Décembre	12 73	12 69	12 60	12 59	13 25	13 08
Janvier	12 72	12 78	12 61	12 69	13 25	13 10
Février	12 74	12 90	12 52	12 60	13 35	13 15
Mars	12 76	12 80	12 58	12 56	13 60	13 40
Avril	12 78	12 82	12 56	12 56	13 73	13 53
Mai	12 81	12 86	12 56	12 59	14 85	13 65
Juin	12 84	12 87	12 50	12 54	13 90	13 72
Juillet	12 88	12 —	12 50	12 51	13 95	13 78
Août	— —	— 93	12 38	12 39	14 04	15 85
Sept.	— —	— —	11 86	11 85	14 12	13 92
Oct.	11 75	11 75	11 73	11 73	14 12	13 92
Nov.	— —	— —	— —	— —	14 12	13 93
Ventes						
Tendance						

MOIS	LIVERPOOL COTONS cours de clôt. précédé	jour
Courant	6 88,5	6 92,5
Déc.-Janv.	6 88	6 88
Janv.-Fév.	6 84	6 83 5
Fév.-Mars	6 79	6 82,5
Mars-Avril	6 77,5	6 81
Avril-Mai	6 76 5	6 79
Mai-Juin	6 75	6 77 5
Juin-Juillet	6 73,5	6 75
Juillet-Août	6 71 5	6 71,5
Août-Sept.	6 58	6 60
Sept.-Oct.	6 37	6 40
Oct.-Nov.	6 28,5	6 31
Nov.-Déc.	—	—
Ventes	Disponib.	Ventes 8000 b
Tendance	Calme	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

New-York. — Cotons. — Recettes probables : 38.000 balles.

Mois	Préc.	1er av.	2e av.	3e av.
Janvier	12,60	12,70	12,70	.....
Mars	12,56	12,65	12,64	.....
Mai	12,59	12,67	12,66	.....
Juillet	12,51	12,61	12,60	.....
Octobre	11,73	11,78	11,77	.....

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — Néant.

Soir. — 5.000 k. à 6.15 janvier. — 5.000 k. a 6,15 mars. — 5.000 k. à 6,12 1/2 mai. — 5.000 k. a 6,12 1/2 juin.

Total : 20.000 k.

Les 1er et 2 janvier, il n'y aura pas de Cote officielle.

L'IMPRIMERIE de la « CROIX DU NORD »
SE CHARGE
de l'exécution rapide et soignée
des Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums